



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation
nationale et de la Jeunesse

Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

Franck RIESTER
Ministre de la Culture

Roxana MARACINEANU
Ministre des Sports

Mardi 1^{er} octobre 2019

Création de l'Inspection générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGÉSR)

Le décret de création de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche est publié au Journal Officiel. Désormais, c'est une inspection générale interministérielle qui prend ainsi le relais de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN), de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR), de l'inspection générale de la jeunesse et des sports (IGJS) et de l'inspection générale des bibliothèques (IGB).

La création d'une inspection générale unifiée sur le champ de la jeunesse, du sport et des bibliothèques constitue un gage de cohérence dans le contrôle, l'évaluation et le suivi de politiques publiques. La diversité des expertises rassemblées au sein de l'IGÉSR permet ainsi d'articuler mieux encore les politiques publiques à l'école, de la maternelle au doctorat, touchant aussi bien l'éducation, la formation et l'épanouissement de la jeunesse, l'engagement des élèves et des étudiants dans le sport, la vie associative ou encore la lecture publique, avec les politiques contribuant au lien social et à l'équilibre des territoires.

La première mission de l'IGÉSR est de garantir la qualité des services publics par l'évaluation des politiques mises en œuvre et par le contrôle régulier. Par des constats objectifs et étayés, nourris de sa connaissance fine des situations et des personnels, des résultats de la recherche et des comparaisons internationales, l'IGÉSR contribue à renforcer la confiance envers l'État, tant de la part des familles que des acteurs eux-mêmes qui reconnaissent la légitimité d'une inspection fondée sur l'expérience, la rigueur et l'impartialité. Elle accompagne et conseille les collectivités territoriales au travers du contrôle scientifique et technique de leurs bibliothèques.

L'IGÉSR a également vocation à accompagner les réformes et à aider à la transformation de notre pays, par sa présence au cœur du service public et au croisement de champs différents qui, tous, concourent à l'éducation de notre jeunesse. Elle joue un rôle de pivot, en lien avec le monde de la recherche, les universités, l'administration centrale, les opérateurs, les instances des ministères et collabore avec les inspections étrangères. Elle est présente

partout sur le terrain, auprès des services déconcentrés, dans les établissements, et jusque dans les classes. C'est cette spécificité, unique dans le concert des évaluateurs, qui lui permet d'aller expliciter le sens des réformes engagées, d'en évaluer la mise en œuvre et, le cas échéant, de proposer les ajustements nécessaires issus de ces observations de terrain. Il lui revient enfin de mener une réflexion prospective sur les chantiers à venir. Elle apporte ainsi une aide à la décision précieuse et constitue une véritable courroie de transmission.

Composée d'experts reconnus par leurs parcours d'excellence, cette inspection générale plurielle et expérimentée, rénovée et rajeunie, répond ainsi à l'objectif de rendre plus efficaces les politiques mises en œuvre dans des secteurs prioritaires que sont l'éducation, la recherche, la lecture publique et les sports, dont dépend l'avenir de notre pays.

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Bureau de presse - 01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Secrétariat communication et presse du cabinet - 01 55 55 84 24

secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Ministère de la Culture

Cabinet de Franck RIESTER - 01 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

Ministère des Sports

Cabinet de Roxana MARACINEANU - 01 40 45 90 82

sec.presse.sports@sports.gouv.fr